TARIFS HONORAIRES

TRANSACTION

- De 0 à 50 000€

- De 50 001€ à 160 000 €

- De 160 001€ à 300 000€

- De 300 001 à 400 000€

- De 400 001€ à 500 000 €

- De 500 001 € Et plus

Forfait 5000 € TTC

10% du prix de vente TTC

8% du prix de vente TTC

7% du prix de vente TTC

6% du prix de vente TTC

5% du prix de vente TTC

- Avis de Valeur 250.00 € TTC à la charge du propriétaire

- Rédaction d'un compromis de vente : forfait de 2500 euros

Selon le mandat, les honoraires de transaction doivent être payés par le vendeur ou l'acquéreur.

VENTE FONDS DE COMMERCE

- 8% TTC du prix de vente

LOCATION COMMERCIALE ET PROFESSIONNELLE

- 16 % du loyer annuel TTC à la charge du locataire avec un minimum de 500 € TTC.

LOCATION HABITATION

- 8€ TTC / m² locataire + 8€ TTC/m² bailleur : Visites, constitution du dossier et rédaction de bail
- 3 € TTC / m² locataire + 3 € TTC / m² bailleur : Etat des lieux d'Entrée

FRAIS DE GESTION

- 7% HT des sommes encaissées à la charge du bailleur
- Assurance Loyers Impayés: 2.35 % du quittancement mensuel (facultatif)
- Etat des Lieux de Sortie :3 € TTC / m² charge bailleur
- -___Conseil : Tarif horaire : 60 €uros

